ENVIRONNEMENT

Compensation écologique : dimensionner les mesures, sécuriser le foncier et suivre

La compensation est souvent traitée en fin de dossier avec des surfaces annoncées sans site identifié. Les gains écologiques attendus ne sont pas démontrés. Le foncier n'est pas maîtrisé et la gestion à long terme n'a pas de financement. L'instruction s'arrête sur ces points et le maître d'ouvrage doit rouvrir la conception de son projet. Une journée en présentiel ou à distance consacrée au seul volet compensation. Vous partez des impacts résiduels démontrés pour dimensionner les mesures. Vous choisissez des sites et vérifiez leur additionnalité. Vous sécurisez le foncier et organisez la gestion et le suivi sur la durée des engagements pris.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 087 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Chefs de projet et maîtres d'ouvrage écologues chargés d'études et responsables environnement suivant des dossiers d'aménagement.

PRÉREQUIS
Une connaissance de la séquence éviter réduire compenser est attendue.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Démontrer les impacts résiduels qui justifient une compensation
- Dimensionner les mesures au regard des pertes écologiques évaluées
- Sélectionner des sites de compensation et justifier leur additionnalité
- Sécuriser la maîtrise foncière et le financement de la gestion sur la durée
- Définir le suivi des mesures et les modalités de correction en cas d'échec

03 Programme détaillé

M1 Du résiduel à la compensation

- Justifier avant de compenser
- Démonstration de l'évitement et de la réduction préalables
- Caractérisation des pertes écologiques résiduelles
- Équivalence écologique et choix des unités de comparaison
- Espèces et habitats qui appellent une attention particulière
- Cas pratique : Évaluation des pertes résiduelles d'un projet et détermination du besoin de compensation.

M2 Concevoir le programme

- Sites mesures et calendrier
- Recherche de sites et critères de sélection
- Additionnalité des gains et état initial du site compensatoire
- Nature des actions de restauration ou de création
- Anticipation du décalage entre impact et gain écologique
- Atelier : Comparaison de deux sites candidats et argumentation du choix devant le groupe.

M3 Sécuriser et suivre

- Tenir les engagements dans la durée
- Montages fonciers et outils de maîtrise du site
- Financement de la gestion et engagement des gestionnaires
- Indicateurs de suivi et rendu périodique aux services
- Mesures correctives en cas de résultats insuffisants
- À retenir : Un programme de compensation sans foncier maîtrisé ni financement de la gestion ne vaut que par les intentions qu'il affiche.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 087 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr